

Symposium «La personne dans son environnement»

La participation... un besoin, un droit!

Viviane GUERDAN, présidente ASA-Handicap mental

Pierre WEBER, membre comité ASA-Handicap mental

ASA- Handicap mental

Association suisse à but non-lucratif

- « s'engageant avec et pour la personne avec un handicap mental, dans les domaines de la vie privée ou publique, quels que soient son degré de handicap et son âge, qu'elle vive en institution ou à domicile » (Statuts, art. 2).
- « (...) défendre les intérêts des personnes avec un handicap mental ou des difficultés d'apprentissage dans tout ce qui concerne la législation et les contacts avec le grand public ».

Source: www.asa-handicap-mental.ch

La personne dans son environnement

= une personne qui participe

- qui **prend part** à cet environnement
 - par son **action**, sa **présence directe**
 - par son **intervention dans les discussions, les décisions;**

- qui va contribuer à **modifier l'environnement;**

- qui nous invite à une **responsabilité partagée.**

La participation

- Paradigme érigé en **modèle de société**, objectif prioritaire des politiques publiques;
- Concept au cœur des **outils de classification** (OMS, CIF, 2001) et PPH (1998);
- Concept étudié par **diverses disciplines**: sociologie, anthropologie, psychologie sociale, sciences de l'éducation (sens, formes, degrés, niveaux);
- Principe énoncé dans la **Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées** (CDPH), (ONU, 2006).

La participation

Principe énoncé par la CDPH

« Dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois et des politiques adoptées aux fins de l'application de la présente Convention, ainsi que dans l'adoption de toute décision sur des questions relatives aux personnes handicapées, les Etats Parties **consultent étroitement** et font **activement participer** ces personnes, y compris les enfants handicapés, par l'intermédiaire des organisations qui les représentent ».

(ONU, 2006. CDPH, Article 4 – Obligations générales, pt. 3)

Droits & Participation

Buts

- **former à la CDPH** les professionnels et les personnes avec une déficience intellectuelle;
- **soutenir les personnes dans leur prise de parole** : les associer à la transmission de leur expérience , souhaits et propositions;
- **émettre des recommandations** pour une mise en oeuvre de la CDPH, tenant compte des besoins des personnes avec une déficience intellectuelle.

Droits & Participation

Réalisation

- 6 groupes de parole cantonaux
- Thèmes: droits de la CDPH
- Entretiens en groupes focalisés
- De mars à décembre 2015
- Analyse qualitative des résultats
- Dossier «Reconnaissez nos droits! Réalités et recommandations».

Pour plus de détails voir www.asa-handicap-mental.ch

Un message... des responsabilités partagées

«*Nous voulons apporter notre **contribution à la société** :
faites-nous participer*».

«*Nous avons des **compétences et des ressources** :
découvrez-les*».

«*Nous sommes prêts à **dépasser nos difficultés** :
apportez-nous votre soutien*».

***Nous sommes prêt(e)s à assumer
nos responsabilités.***

Faites-nous confiance!

***Soutenez-nous dans la défense
et l'application de nos droits!***

La participation des personnes: Une transformation mutuelle

- *Les personnes avec une déficience intellectuelle:* développement de leur capacité d'autodétermination et d'autoreprésentation;
- *Les professionnels:* changement de regard sur les personnes, redéfinition du travail d'accompagnement.

Références bibliographiques

- GIFFOCH (2014). *Participation sociale des personnes en situation de handicap*. Programme de formation développé avec le soutien financier de la Commission européenne. Accès: www.giffoch.org
- Guerdan, V., Petitpierre, G., Moulin, J.-P. & Haelewyck, M.-Cl. (éds.) (2009). *Participation et responsabilités sociales*. Un nouveau paradigme pour l'inclusion des personnes avec une déficience intellectuelle. Berne: Peter Lang.
- Guerdan, V. (2016). «Reconnaissez nos droits!». *Pages Romandes*, no 3, 09/2016 (p.10-13).
- ONU (2006). *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*. Accès: www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=605